

2PMO

**Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 36 rue Georges Clémenceau,
Centre commercial « ACTION », 80420 FLIXECOURT
994 571 487 RCS AMIENS**

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 09 JUIN 2026

*Le 09 juin,
A 11 heures 30,*

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

Monsieur Hugo MAUDENS, agissant en qualité de Président de la société 2PMO sus-désignée,

Après avoir rappelé que :

- par décision collective prise en Assemblée Générale Extraordinaire du 04 juin 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 521 Rue Cavée Lévesque c/o OPTIQUE PIETTE, 80230 ST VALERY SUR SOMME à FLIXECOURT (80420), rue Georges Clémenceau, centre commercial « ACTION » à effet du même jour ;
- Qu'il convient de préciser le n° de voirie de l'adresse du nouveau siège social.

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président, habilité à transférer le siège social de la Société, précise que le siège est transféré du 521 Rue Cavée Lévesque c/o OPTIQUE PIETTE, 80230 ST VALERY SUR SOMME au **36** rue Georges Clémenceau, Centre commercial « ACTION », 80420 FLIXECOURT et ce à compter du 04 juin 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé :

*36 rue Georges Clémenceau, centre commercial « ACTION »,
80420 FLIXECOURT".*

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Hugo MAUDENS
Président